Vigilance rouge, une première pour la Corse-du-Sud

En 2016, la Haute-Corse avait atteint ce seuil d'alerte pour un épisode de pluie et d'inondations. Hier, une cellule de crise installée à la préfecture d'Ajaccio a coordonné la gestion des risques et distillé les consignes de sécurité

La Corse a vu rouge. Les vents qui ont soufflé à plus de 160 km/h, hier, sur certaines régions de l'île ont provoqué, en plus de nombreux dégâts, le placement de l'île en vigilance rouge.

Dès la mi-journée, la préfecture de Corse annonçait que les services de Météo France augmentaient le seuil d'alerte, déjà établi au niveau orange depuis la nuit précédente.

"Le pic du phénomène de vents forts est attendu entre 17 h et 22 h, confirmait Josiane Chevalier, préfète de région. *Il faut insister sur le caractère exceptionnel de cette alerte. Je suis en lien avec le directeur général de la sécurité civile qui me précise que c'est un seuil d'alerte assez rare, qui n'est déclenché que deux ou trois fois par an sur le territoire national."*

Pour la Corse-du-Sud, il s'agit même d'une première. En 2016, la Haute-Corse avait été placée en vigilance rouge pour un risque d'inondations consécutif à de fortes précipitations. Installé dans la nuit de dimanche à lundi, au moment ou l'alerte orange était déclenchée, le centre opérationnel départemental (COD) a coordonné la gestion de crise tout au long de la journée d'hier.

Sur le terrain, les forces de l'ordre et le personnel du service d'incendie et de secours (Sis) ont été mobilisés, puis renforcés, en fin de matinée, par les opérateurs EDF et Orange.

Un arrêté préfectoral ordonne la fermeture des commerces dès 15 heures

"Depuis le début de cette gestion de crise, notre logique a été celle de l'anticipation, ajoute Josiane Chevalier. *Notre message est clair: restez chez vous ou rejoignez votre domicile au plus vite."*

Pour formaliser les consignes de sécurité, la préfète de Corse a pris un arrêté préfectoral, publié à la mi-journée. Celui-ci interdisait notamment l'organisation de manifestation culturelle ou sportive et préconisait la fermeture des établissements recevant du public.

Deux autres alinéas illustraient l'ampleur inédite de l'alerte. Le premier ordonnait aux administrations et aux chefs d'entreprise *"d'organiser le départ anticipé du personnel avant 15 h"*. Le second invitait les exploitants de grandes surfaces et de commerces de proximité à *"fermer les établissements avant 15 h"*.

"Des patrouilles composées de forces de l'ordre et de membres du Sis sont chargées de mailler le territoire pour vérifier que les termes de l'arrêté soient bien respectés", précise la préfète.

Dans la gestion de crise, cette dernière s'est fortement appuyée sur les maires. *"L'idée, c'est d'être prêt au moment de la phase aiguë, dans une gestion en étroite collaboration avec les maires qui sont les interlocuteurs de la proximité. Nous avons d'ailleurs vérifié, grâce à leur concours, que les campings ou les établissements proches de la mer n'abritaient plus de public."* Tout au long de la journée, les services de la préfecture ont alimenté les réseaux sociaux de messages à l'attention du public, multipliant les points d'étapes sur l'évolution des conditions météorologiques et distillant les consignes de sécurité.

Le centre opérationnel départemental, installé dans les locaux de la préfecture d'Ajaccio, coordonne la gestion de la crise avec les acteurs de terrain et les services de Météo France. / PHOTO J.-P.S.

Sur son compte Twitter, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a déclenché le @Beauvau_alerte, le compte du ministère qui informe les citoyens lors d'un événement majeur de sécurité publique.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA